

S'orienter après la Terminale STMG

Offre de formation : rappels et nouveautés

Candidatures sur Parcoursup : recherche de formations, vœux, propositions d'admission et réponses

LE SCHEMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

UNIVERSITÉ

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

LYCÉE

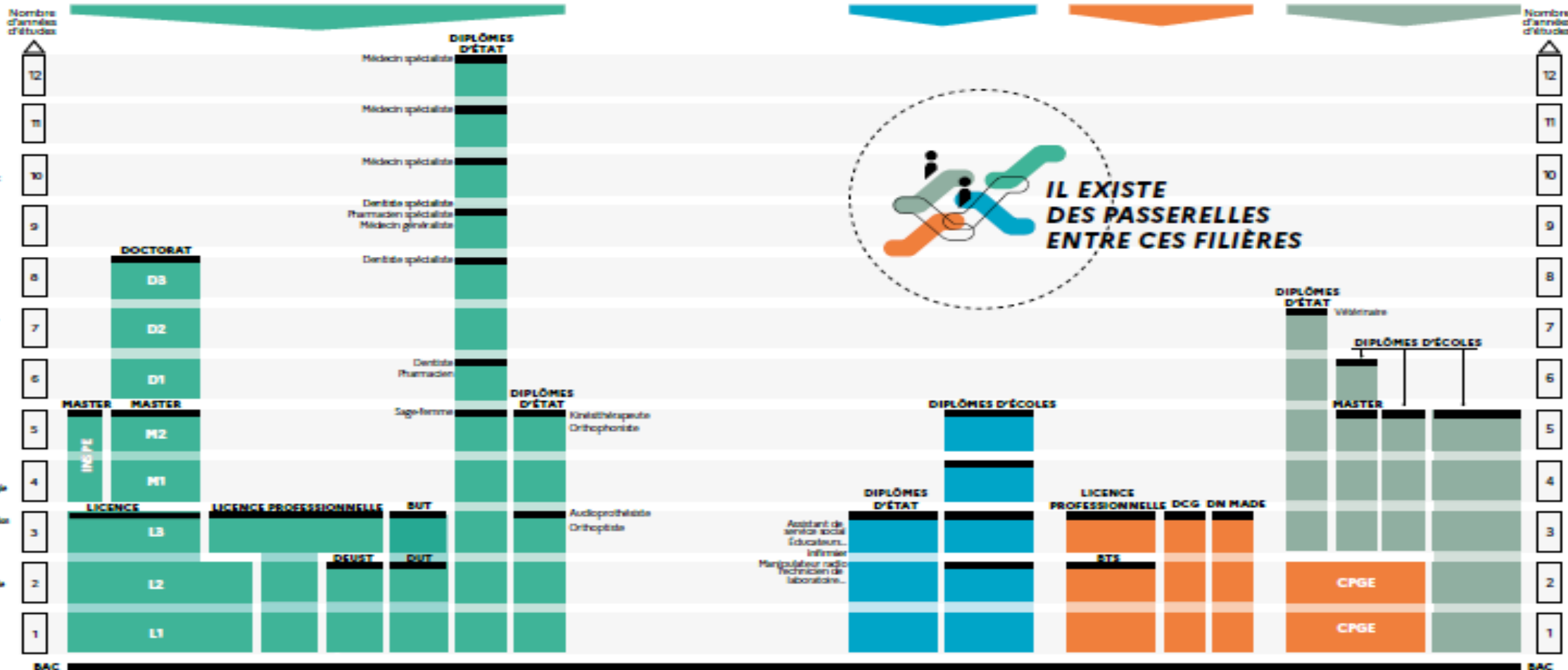
Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

- Diplôme de fin
- 1^{er} semestre de formation
- 2^e semestre de formation
- 3^e semestre de formation
- 4^e semestre de formation
- 5^e semestre de formation
- 6^e semestre de formation
- 7^e semestre de formation
- 8^e semestre de formation
- 9^e semestre de formation
- 10^e semestre de formation
- 11^e semestre de formation
- 12^e semestre de formation



IL EXISTE DES PASSERELLES ENTRE CES FILIÈRES

Offre de formation post-Bac

- Les Licences
- **Les BUT** (nouveau !)
- **BTS**
- DNMADE
- **DCG**
- **La CPGE économique ECT**
- Les diplômes d'école (économie/commerce/gestion ; santé/social).

Offre de formation post-bac

- La Licence

- La Licence est un diplôme général (non professionnel) qui se prépare en 3 ans au sein d'une université. Les bacheliers généraux qui s'y inscrivent visent l'acquisition de connaissances générales dans un domaine d'études donné. Les titulaires de la Licence (Bac+3) pourront se spécialiser et/ou se professionnaliser en intégrant ensuite le cursus Master (diplôme de niveau Bac+5).
- Les « mentions » de Licence correspondent à des grands domaines d'études : droit, lettres, économie, langues, sciences, activités physiques et sportives, maths, sciences humaines et sociales, etc. Il existe en France une cinquantaine de mentions de Licence, sans compter les doubles cursus. Selon les mentions et les universités, certaines peuvent être très sélectives mais le plus souvent, elles le sont peu (voir taux d'accès sur Parcoursup).
- Avant de s'inscrire, il faut consulter le contenu des enseignements de la mention souhaitée et consulter les attendus en termes de connaissances, sur Parcoursup.

Offre de formation post-bac

- Le B.U.T. (Bachelor universitaire de technologie) **nouveau**
 - On prépare un B.U.T. en 3 ans dans un institut universitaire de technologie (IUT). Le B.U.T. fait partie des formations sélectives.
 - Ce diplôme favorise la poursuite d'études en master ou en école tout en permettant l'accès direct à l'emploi (il y aura 22 à 26 semaines de stage en B.U.T.).
 - **Il remplace le DUT** (diplôme universitaire de technologie) qui proposait un cursus en 2 ans. Le diplôme DUT ne disparaît cependant pas. On pourra l'obtenir en fin de deuxième année de B.U.T.
 - De nombreuses passerelles sont possibles en cours de B.U.T.
 - Il existe 24 mentions de B.U.T. parmi lesquelles : Carrières juridiques, gestion des entreprises, information-communication, techniques de commercialisation...
 - Les étudiants sont recrutés sur dossier, et parfois sur tests et entretien de motivation. Il est donc recommandé de s'informer sur le profil requis avant de candidater sur Parcoursup. À noter : **50 % des places sont réservées aux bacheliers technologiques dans chaque académie.**

Offre de formation post-bac

- Le BTS (Brevet de technicien supérieur)

- Se prépare en 2 ans après le bac dans un lycée.
- Diplôme à finalité professionnelle dans un domaine de métiers. La formation associe cours théoriques, pratique professionnelle et stages de terrain. Il peut souvent être suivi en apprentissage et permet aussi la poursuite d'études.
- Le BTS fait partie des formations sélectives. De plus : en BTS, 50 % des places sont réservées aux bacheliers professionnels et les 50% restants aux bacheliers technologiques dans chaque académie. Néanmoins, dans certaines spécialités de BTS, on recrute davantage de bacheliers généraux (voir taux d'accès sur Parcoursup).

Offre de formation post-bac

- Le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design)

- D'une durée de 3 ans, le DN MADE propose 14 mentions (espace, graphisme, mode, animation, etc.), à combiner avec un parcours de spécialité. Il se prépare en lycée ou en école d'arts appliqués. Cette formation est très sélective.
- Il s'agit avant tout d'un diplôme professionnalisant qui favorise l'insertion mais il permet aussi la poursuite d'études en école d'art (vers un DNSEP), en école d'arts appliqués (vers un DSAA) ou à l'université en master (bac + 5).
- Le DN MADE accueille en priorité des bacheliers STD2A, qui ont déjà des acquis dans le domaine. Les bacheliers généraux ayant suivi un enseignement artistique, avec un bon dossier, ont néanmoins de réelles chances d'être retenu dans cette formation.
- Depuis 2 ans, le DN MADE remplace progressivement tous les BTS d'arts appliqués et la plupart des Diplômes de Métiers d'art (DMA).

Offre de formation post-bac

- Le DCG (Diplôme de comptabilité et gestion)

- En 3 ans après le Bac, le DCG est proposé dans quelques lycées. Le DCG fait partie des formations sélectives.
- **Il s'agit d'une formation professionnelle préparant au métier de comptable.** Il peut être complété par un DSCG (on peut même aller jusqu'au diplôme d'expertise comptable) , un master (bac + 5) ou un diplôme d'école de commerce.
- Le DCG accueille également des bacheliers STMG, qui ont déjà des acquis dans le domaine, mais les bacheliers généraux restent majoritaires dans cette formation.

Offre de formation post-bac

- Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)

- Appelées aussi "prépas", ces classes préparatoires (2 ans) se trouvent dans des lycées. Les bacheliers généraux sont majoritaires en CPGE : la plupart des voies leur sont destinées. Le recrutement s'effectue sur dossier. La formation est de haut niveau et la charge de travail importante.
- **La voie technologique (ECT) de la classe préparatoire économique et commerciale permet d'entrer dans les mêmes écoles de commerce et de management que la voie générale (ECG). Elle est proposée dans une quarantaine de lycées.**

Lycée le plus proche la proposant : Lycée Roosevelt à Reims.

- Pour qui ? **La CPGE ECT s'adresse aux bacheliers STMG**, quel que soit l'enseignement de spécialité suivi en terminale.
- **AU PROGRAMME DE LA PRÉPA ECT** : en lettres, philosophie et langues, les programmes sont les mêmes qu'en [ECG](#). Le reste de l'emploi du temps est consacré aux mathématiques, au management et aux sciences de gestion, au droit et à l'économie dans le prolongement de la terminale STMG.

QUELS CONCOURS APRÈS UNE PRÉPA ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE TECHNOLOGIQUE ?

- Deux concours communs rassemblent la plupart des écoles de commerce qui recrutent à l'issue des classes préparatoires : le concours BCE (19 écoles), le concours Ecricome (5 écoles).
- Autres écoles accessibles : certains [IEP](#) (instituts d'études politiques) après la 1^{re} année de prépa principalement, le [Celsa](#) (accès en L3 information et communication).

-

Offre de formation post-bac

• Les diplômes d'école

Ces formations (de 3 à 5 ans), proposées par des écoles publiques ou privées (ingénieurs, commerce, IEP, santé, social, art et architecture) préparent les étudiants à un métier ou à une fonction. À la clé, un DE (diplôme d'État), un diplôme national ou un titre d'école.

- **Les Instituts d'études politiques (IEP)**

10 IEP (instituts d'études politiques) recrutent sur dossier ou sur épreuves pour 5 ans d'études. En fin de cursus, il est possible de se spécialiser dans divers domaines : affaires publiques, économie, relations internationales, communication...

L'admission passe par l'inscription sur Parcoursup à partir de cette année :

- Pour Sciences Po Paris et ses campus déconcentrés (Dijon, Le Havre, Menton, Nancy, Poitiers, Reims) : les performances académiques du lycéen sont prises en compte (bulletins de la seconde à la terminale) ainsi que les notes du Bac, et il y aura 3 écrits personnels à fournir (sur le parcours personnel, sur la motivation et le projet intellectuel du candidat, ainsi qu'un essai sur l'une des 5 thématiques proposées). Une épreuve orale est prévue fin mai 2022 pour les élèves dont les dossiers auront été jugés les meilleurs.
- Sept IEP de province (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) organisent un concours commun pour entrer en 1^{re} année. L'inscription se fait sur Parcoursup. Les 3 épreuves écrites (questions contemporaines, Histoire, langue vivante) auront lieu le 16 avril (convocation entre le 13 et 15 avril) pour les candidats présélectionnés. Les notes au Bac des deux spécialités de terminale compteront ainsi que la note de contrôle continu obtenue dans une autre langue que celle choisie pour le concours. Epreuves orales : 9 au 13 mai. A noter : pour les doubles diplômes de Sciences Po Lille, les modalités de sélection sont différentes (voir sur Parcoursup).
- Les IEP de Grenoble et de Bordeaux ont leur propre mode de sélection (voir sur Parcoursup).

Offre de formation post-bac

* Les diplômes d'école (suite)

- **Les écoles de commerce et de gestion**

Les écoles de commerce et de management délivrent des formations en 3, 4 ou 5 ans, accessibles avec un bac général. Des spécialisations en fin de cursus permettent de se former au marketing, à la finance, au management...

De nombreuses formations de ce domaine figurent dans Parcoursup, et organisent un concours.

- **Les écoles du social** préparent en 3 ans à des DE, souvent nécessaires pour exercer comme assistant/e de service social, éducateur/trice de jeunes enfants ou éducateur spécialisé. Accès sur dossier et épreuve orale (aura lieu la 2^{ème} quinzaine d'avril pour l'IRTS de Reims, **sans pré-sélection**).

- **Les écoles du paramédical** préparent en 3 ou 4 ans à des DE, ou en 3 à 5 ans à des certificats de capacité, obligatoires pour exercer des métiers tels qu'**infirmier**, **orthophoniste**, manipulateur en électroradiologie, psychomotricien, ergothérapeute ... Désormais ces formations, pour la plupart, sont accessibles avec Parcoursup, sur dossier, sans concours. Pour certaines spécialités, il y a un entretien oral.

Offre de formation post-bac

* Les diplômes d'école (suite et fin)

Les écoles d'art

Les écoles supérieures d'art recrutent les bacheliers sur concours pour 3 à 5 ans. Une préparation en 1 an est parfois recommandée. Certaines écoles figurent sur Parcoursup (on les trouve en sélectionnant le DNA), d'autres non, certaines n'y font figurer que la fiche descriptive de la formation tout en indiquant que la démarche de candidature se fait hors Parcoursup. Dans tous les cas, il y a toujours des épreuves à passer et/ou un portfolio à constituer pour être admis.

Parcoursup

Parcoursup est une plateforme internet destinée à recueillir et à gérer les vœux d'affectation des futurs étudiants de l'enseignement supérieur français. La majeure partie des procédures de candidatures dans le supérieur se fait donc par Parcoursup. Seules quelques formations font exceptions.

Etape 1 : Découvrir les formations

Du 21 décembre au 20 janvier, il est utile de se connecter sur Parcoursup pour découvrir les formations auxquelles il sera possible de candidater sur la plateforme. Le mode de recherche des formations, avec ses différents filtres sera le même lorsqu'il s'agira de vraiment saisir ses vœux.

Chemin : Sous la rubrique «je recherche des formations sur Parcoursup», cliquer sur «Chercher une formation». Sur la page qui s'affiche vous pouvez entrer des mots-clés mais il est conseillé d'utiliser les filtres. *Conseil de navigation : gardez la recherche de mots clé pour saisir des noms de villes.*

Parcoursup

Sur la gauche dans «Types de formation» :

- Pour trouver les **Licences** (hors LAS et PASS), cochez la case *Licence*. Plus bas, dans «mentions», après avoir cliqué sur «tout afficher», toutes les mentions s'afficheront, vous n'aurez plus qu'à sélectionner les intitulés de mention et les résultats apparaîtront. Pour plus de détails, cliquer sur « voir la fiche ».
- Pour trouver les **BUT**, cochez la case *BUT* (elle se situe un peu avant la case Licence). Plus bas, dans «mentions», toutes les spécialités s'afficheront, vous n'aurez plus qu'à sélectionner celle(s) qui vous intéresse(nt). Dans les mentions, il y a aussi une entrée par *Parcours*. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **BTS**, cochez la case *BTS* (tout en haut). Plus bas, dans «mentions», toutes les spécialités s'afficheront, vous n'aurez plus qu'à sélectionner celle(s) qui vous intéresse(nt). Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».

Parcoursup

- Pour trouver les **CPGE**, cochez la case *CPGE*. Plus bas, dans «mentions», toutes les spécialités s'afficheront, vous n'aurez plus qu'à sélectionner celle(s) qui vous intéresse(nt). Les CPGE que j'ai présentées plus haut ont chacune leur case. Les autres CPGE qui apparaissent ne concernent pas les bacheliers généraux. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **DCG**, cochez la case *DCG*. Utilisez ensuite la carte de France, pour repérer les formations les plus proches de chez vous. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **écoles de commerce**, cochez la case *Formations des écoles de commerce et de management*. Plus bas, dans «mentions», vous vous positionnez sur une durée de cursus. Le cursus Bachelor est de 3 ans, le cursus MBA est de 5 ans. Certains cursus (ceux auxquels on accède via le concours SESAME par exemple) durent 4 ans. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **IEP**, cochez la case *Sciences Po – Instituts d'études politiques* (tout en bas). Parmi les «mentions/spécialités», 3 cases possibles : 1) Les 2 doubles diplômes INSA/IEP (ingénieur) 2) les trois cursus de 3 ans 3) Les cursus de 5 ans (la majorité des cursus). Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **DE des écoles du social**, cochez la case *Formations diplômantes du travail social*. Plus bas, dans «mentions», vous cochez soit le DE Assistant de service social, soit le DE Educateur spécialisé, soit le DE Educateur de jeunes enfants (les bacheliers généraux sont moins attendus sur le DE d'Educateur technique). Utilisez ensuite la carte de France, pour repérer les formations les plus proches de chez vous. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».

Parcoursup

- Pour trouver les **diplômes des écoles du paramédical**, cochez la case *Etudes de santé*. Plus bas, dans «mentions», vous cochez soit les DE ou certificats de capacités qui vous intéressent. Utilisez ensuite la carte de France, pour repérer les formations les plus proches de chez vous. Pour plus de détails, cliquer sur «voir la fiche».
- Pour trouver les **DNMADE** et les diplômes **d'écoles d'art**, cochez la case *Formations d'art, du design et du spectacle vivant*. Plus bas, dans «mentions», vous trouverez tous les DNMADE proposés dans les établissements sérieux. Vous trouverez aussi les DNA mais pour certains, comme pour d'autres formations artistiques (danse, cirque, comédien, etc.), il est indiqué que la candidature se fera hors parcoursup.

Parcoursup

- Il existe d'autres formations sur Parcoursup :
 - Des formations professionnelles très spécifiques (DEUST ou autres formations professionnelles) validant un niveau d'études post-Bac.
 - Des formations «Bac+0», comme des classes de mise à niveau (hôtellerie), des années préparatoires (artistiques, scientifiques...), des BP JEPS (dans *Formations aux métiers du sport*) par exemple.

Parcoursup

- **Etape 2 : du 20 janvier au 29 mars 2022, s'inscrire sur parcoursup et ajouter ses vœux.**
 - Pour pouvoir procéder à l'inscription, il faut avoir une **adresse mail valide** ; **son identifiant national élève** (INE), un numéro de 11 caractères qui figure sur vos bulletins scolaires. Ces éléments permettent d'obtenir un numéro de dossier et un mot de passe. Il faudra ensuite renseigner le dossier avec des informations relatives à votre profil et à votre scolarité (celles-ci sont en principe pré-remplies mais il y aura certainement des choses à compléter).
 - Il y a aussi les rubriques *Mes activités et centres d'intérêts* (une sorte de CV), *le projet de formation motivé* (une sorte de lettre de motivation pour chaque vœu), *Préférences et autres projets* (confidentiel, les établissements de formation n'y auront pas accès) à renseigner. Cela demande de réfléchir un peu sur soi et de soigner son écrit. Vous avez, pour ce faire, jusqu'au 7 avril 23h59.
 - Certaines formations exigent de leurs candidats qu'ils remplissent un questionnaire d'auto-évaluation.

Parcoursup

Formuler ses vœux

Une fois le dossier créé (on a le n° de dossier et le mot de passe), il est possible de commencer à ajouter des vœux et cela dès le 20 janvier. La date limite de saisie est le 29 mars 2022 à 23h59.

- On ne procède pas à un classement de ses vœux et chaque formation n'est informée que des vœux qui la concerne. Elle n'a pas connaissance des autres vœux que vous formulez.
- Vous pouvez formuler jusqu'à **10 vœux** (ou vœux multiples). Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires. Exemple : le vœu multiple *BUT Techniques de commercialisation* regroupe toutes les formations *BUT Techniques de commercialisation* à l'échelle nationale. **Un vœu multiple c'est un vœu générique. Il est composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à un établissement différent.
- **Le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple.** En tout et pour tout, on ne peut pas dépasser **20 sous-vœux** mais il y a de la marge car :
 - > Ce système de limite de 20 sous-vœux au total concerne les BTS, BUT, DNMADE, DCG, les CPGE par voie et quelques Licences à l'échelle de l'académie.
 - > Pour les établissements du social, les écoles d'orthophonie, les écoles de soins infirmiers, les écoles d'ingénieurs regroupées en réseau, les écoles de commerce regroupées en réseau, *le réseau* Sciences Po Paris, le réseau des 7 IEP de province, le concours commun des écoles vétérinaires, **le nombre de sous-vœux n'est pas pris en compte dans la limite des 20 sous-vœux.**

[Vous visualisez un compteur de vœux et sous-vœux lorsque vous ajoutez des vœux]

Pour plus de détails voir la rubrique questions fréquentes de cette partie dans Parcoursup.

Parcoursup

Etape 3 : Confirmation des vœux (du 30 mars au 7 avril 2022).

- Après le 29 mars, je ne pourrai plus ajouter de vœux à ma liste. Par ailleurs, il me faudra confirmer mes vœux avant le **7 avril 23h59** pour que mon dossier soit transmis aux formations choisies.
- Il faut que mon dossier soit complet pour que je puisse confirmer mes vœux. Il est néanmoins possible de modifier des éléments du *projet motivé* et de la rubrique *activités et centres d'intérêts* même après confirmation des vœux, mais tout cela **avant le 7 avril 23h59**.
- Votre établissement, de son côté, fait remonter les bulletins scolaires du 2^{ème} trimestre dans Parcoursup ainsi que la Fiche Avenir pour chaque vœu (comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement).

Parcoursup

- **Etape 4 : Phase d'admission principale**

- A partir du 2 juin, je peux consulter les réponses données par les formations dans mon dossier Parcoursup, pour chaque vœu et sous-vœu formulé.
- Je recevrai les propositions d'admission en continu et au fur et à mesure*, jusqu'au 15 juillet.
- Je dois répondre à chaque proposition dans les délais indiqués.

Parcoursup

Types de réponses de la part des formations (à partir du 2 juin)

A) Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles, Sciences Po/IEP, IFSI, EFTS, licences sélectives, etc.) :

- **Oui** : j'ai une proposition d'admission et je dois y répondre dans les délais indiqués.
- **En attente** : je n'ai pas encore de proposition d'admission. Ma position en liste d'attente est indiquée en face du vœu, elle évoluera en fonction des places qui se libèrent*.
- **Non** : je ne suis pas classé dans cette formation.

B) Pour une formation non sélective (licence, LAS - PASS) :

- **Oui** : j'ai une proposition d'admission et je dois y répondre dans les délais indiqués.
- **Oui-si** : j'ai une proposition d'admission mais la formation a estimé nécessaire que je suive un parcours personnalisé avec des remises à niveau permettant de renforcer ma capacité à réussir dans la formation (cliquer sur «accompagnement proposé» pour connaître la teneur de cette remise à niveau).
- **En attente** : je n'ai pas encore de proposition d'admission. Ma position en liste d'attente est indiquée en face du vœu, elle évoluera en fonction des places qui se libèrent*.

Parcoursup

C) Pour une formation en apprentissage :

- **oui** – je suis retenu sous réserve de la signature d'un contrat : cela signifie que je dois signer un contrat avec un employeur pour être admis dans cette formation.
- **non** : je suis refusé dans cette formation.

Pour rechercher des offres d'apprentissage, consulter : <https://labonnealternance.pole-emploi.fr/>

Comment suis-je averti d'une proposition d'admission ?

- Sur ton téléphone mobile, par sms et via l'application Parcoursup que tu pourras télécharger (disponible à partir du 2 juin).
- Sur ta messagerie personnelle (c'est pour cela que l'on te demande une adresse mail valide au moment de la création de ton dossier sur la plateforme Parcoursup)
- Sur la messagerie de ton dossier Parcoursup.

Parcoursup

Délais de réponse de la part du candidat

Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission sont :

- A compter du **2 juin 2022**, lorsque vous recevez une réponse d'une formation, vous avez **deux jours pour y répondre**. Pendant les épreuves du bac du 14 juin au 1er juillet 2022, les délais de réponse sont suspendus.
- Dans tous les cas, la date limite pour répondre aux propositions d'admission est bien indiquée en face de chacune d'entre elles dans ton dossier. Veille à bien répondre à toutes les propositions d'admission que tu reçois avant la date limite indiquée dans ton dossier, même si elles ne t'intéressent pas.
- La règle est **toujours** la suivante : si on ne répond pas à une proposition d'admission dans les délais, on perd cette proposition qui est alors envoyée à un autre candidat.*

Parcoursup

Que répondre ? Les différents cas de figure

a) Je n'ai qu'une seule proposition d'admission (Oui ou Oui-si)

Si la proposition te satisfait, tu l'acceptes. Tu peux aussi y renoncer mais c'est imprudent (il est possible que rien d'autre ne te soit proposé).

En ce qui concerne les vœux pour lesquels tu es en liste d'attente, tu dois indiquer ceux que tu souhaites maintenir s'ils t'intéressent davantage que la proposition d'admission acceptée.

Si tu maintiens des vœux en liste d'attente et que tu es certain de tes choix, tu **peux** par ailleurs activer le répondeur automatique à partir du 2 juin (permet d'organiser tes vœux en attente par ordre de préférence et le répondeur répond à ta place).

b) Je reçois plusieurs propositions d'admission (Oui ou Oui-si)

Tu ne peux en accepter qu'une seule, celle que tu préfères. Si des vœux pour lesquels tu es en liste d'attente t'intéressent davantage que la proposition acceptée, tu indiques que tu les maintiens. Tu **peux** aussi activer le répondeur.

Parcoursup

c) Je n'ai que des réponses en attente

- Dans ce cas, les vœux pour lesquels tu es en attente sont maintenus automatiquement. Tu n'as rien à faire. Ta position en liste d'attente est indiquée en face de chaque vœu, elle évoluera au fur et à mesure que des places vont se libérer.
- Différents indicateurs sont disponibles pour vous permettre de mieux comprendre et évaluer votre position en liste d'attente. Entre le 29 juin et le 1er juillet, si tu as toujours des vœux en attente, il y a le point d'étape obligatoire : tu devras confirmer les vœux en attente que tu souhaites encore conserver (si tu as activé le répondeur automatique tu n'as pas à répondre à ce point d'étape).

d) Je n'ai formulé que des vœux de formations sélectives et je n'ai reçu que des réponses négatives

Il faut alors prendre rdv avec un Psy En au lycée ou au CIO afin de réfléchir à d'autres vœux pour la **phase complémentaire qui débutera le 23 juin**.

A partir du 1er juillet 2022, si tu n'as toujours pas reçu de proposition d'admission après les résultats du baccalauréat, tu peux demander l'accompagnement individualisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de ton académie. Cette commission va étudier ton dossier et t'aider à trouver une formation au plus près de ton projet et en fonction des places disponibles. Elle pourra s'appuyer pour t'aider sur les renseignements que vous aurez apportés dans la rubrique «Préférence et autres projets».

Parcoursup

e) J'ai reçu une proposition d'admission sur Parcoursup mais j'attends une réponse pour une formation hors plateforme qui m'intéresse davantage

- Tu peux accepter et conserver la proposition reçue sur Parcoursup jusqu'à ce que tu reçoives une réponse de l'autre formation en dehors de la plateforme. Si cette réponse est positive, tu devras obligatoirement renoncer à la proposition d'admission sur Parcoursup pour qu'elle bénéficie à un autre candidat.

Ensuite, tu te désinscriras de la plateforme et tu téléchargeras depuis ton dossier l'attestation de désinscription qui sera exigée au moment de ton inscription administrative dans la formation hors Parcoursup. Cette attestation est obligatoire.

Inscriptions

Une fois que j'ai définitivement accepté une proposition d'inscription, je peux m'inscrire à la formation.

- Je dois alors prendre connaissance des modalités d'inscription administrative dans cette formation et suivre les instructions données par l'établissement dans mon dossier.

Si tu es en situation de handicap, la plateforme te proposera de renseigner une fiche de liaison (ou de la compléter si vous aviez déjà commencé à la renseigner au moment de votre inscription Parcoursup) que tu pourras transmettre au référent handicap de la formation que tu as choisie. Tu pourras ainsi exprimer tes besoins spécifiques et commencer à dialoguer avec la formation pour préparer la rentrée dans des bonnes conditions.

Se renseigner davantage ...

- **Les TCHATS**

Sur la page d'accueil de Parcoursup, cliquez sur la rubrique «Les Tchats de Parcoursup». Vous pouvez vous inscrire à différents tchats sur différentes thématiques. Voir les dates et les liens.

- Les brochures en ligne sur le site de l'ONISEP
- Le site «la bonne alternance» pour trouver des offres de contrat d'apprentissage.
- Les portes ouvertes des établissements, l'opération «un jour à la fac» (du 7 au 11 février 2022), si la situation sanitaire permet tout cela.